

REGLEMENT

L' A.S.B (Association Sportive de Belleville-Sur-Mer) avec le concours de la commune organise
Le 08 MAI 2011 la 11ème édition des 10 kilomètres MARCHE et COURSE de Belleville-Sur-Mer.

Ouverte à tous les licenciés ou non, nés en 1987 et avant.

Départ des MARCHEURS à 9h30, départ des COUREURS à 10h00.

INSCRIPTIONS : 8 € avant le 6 mai ou 10 € le jour de la course.

Reçues par courrier jusqu'au 6 Mai 2011, majoration de 2 € pour les engagements sur place.

OBLIGATION de fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou d'une photocopie certifiée conforme.

Toute personne ne pouvant fournir ce certificat médical, ne pourra prendre le départ.

- ACCUEIL :** ➔ Remise des dossards au terrain de football parking, vestiaires, sanitaires, douches.
- DOSSARDS :** ➔ A retirer sur place le jour de l'épreuve à partir de 8h15 (se munir de 2 épingles).
- DÉPART :** ➔ Terrain de football.
- RAVITAILLEMENT :** ➔ A mi-parcours et à l'arrivée.
- SERVICE MÉDICAL :** ➔ Médecins et Secouristes (arrivée et parcours)
- RÉMISE DES PRIX :** ➔ A partir de 11h15 terrain de football.
- ASSURANCE :** ➔ Souscrite par les organisateurs en conformité avec la réglementation des courses hors stade.
L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les vestiaires ou dans les véhicules.
- RÉSULTATS :** ➔ Les résultats seront affichés pendant la remise des récompenses.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

COURSE

MARCHE

NOM : PRÉNOM : SEXE :

Date de naissance : / / CLUB :

Catégorie : licencié OUI NON N° licence : Date obtention :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Nationalité :

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

NB / Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription, un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, conformément à la loi N° 99-223 du 23 mars 1999.

SIGNATURE

(pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal)

Bulletin à envoyer avant le vendredi 6 mai 2011 accompagné d' un chèque à l' ordre L'A.S.B, à l'adresse suivante :

A.S.B chez M. Bertrand PAUMIER - 18, Rue du château 76370 Grèges.

RENSEIGNEMENTS : Bertrand PAUMIER / Tél : 02 35 50 04 35 ou 06 15 52 77 23

Une photocopie certifiée conforme de moins d'un an.

Toute personne ne pouvant fournir ce certificat médical, ne pourra prendre le départ.

Aucune décharge pourra-être signé le jour de la manifestation.

TOUT PARTICIPANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT ET EN ACCEPTE LES CLAUSES.